



UNIVERSITÉ
LAVAL

Règlements pour le
Concours d'idées d'entreprise
Édition 2020

Présenté par



Édition 2020



Admissibilité et modalités de participation

1. Toute personne désirant participer au Concours idées d'entreprise doit être membre d'Entrepreneuriat Laval à la date de dépôt de candidature.
(<https://www.el.ulaval.ca/membre>)
2. Les administrateurs, les gestionnaires, les employés permanents et les bénévoles d'Entrepreneuriat Laval ne sont pas admissibles.
3. Entrepreneuriat Laval se réserve le droit de vérifier, accepter ou refuser toute candidature pour des motifs raisonnables (ex. apparence de conflit d'intérêts).
4. Toute personne désirant participer au Concours idées d'entreprise doit s'inscrire sur le site Internet d'Entrepreneuriat Laval (<http://www.el.ulaval.ca/concours/idees-entreprises/>).
5. Pour être admissible, le projet ou l'entreprise ne doit pas être inscrite auprès du Gouvernement du Québec ou le Gouvernement du Canada (incorporation, enregistrement, immatriculation, etc.), et n'avoir enregistré aucune transaction commerciale.
6. Pour être recevable, un participant ne peut déposer qu'un seul projet et il doit le faire pour un seul regroupement facultaire, celui de son programme actuel.
7. Les dossiers doivent être transmis avant le 15 novembre 2020 à 17h00.
8. Afin de pouvoir recevoir le prix en argent, le candidat ou l'équipe de candidats doit disposer d'un compte bancaire au Canada.

Évaluation des dossiers

9. Les dossiers seront évalués par un jury formé de partenaires et professionnels indépendants d'Entrepreneuriat Laval. Les décisions du jury sont sans appel.
10. Seuls les participants présents lors du gala du Concours idées d'entreprise peuvent recevoir une bourse. Toutefois, les participants peuvent mandater un représentant sur préavis.
11. Les membres du jury se réservent le droit de ne pas attribuer de bourses dans un regroupement si la qualité des dossiers est insuffisante.

Attribution des bourses

12. Les bourses à gagner sont attribuées selon les dix (10) regroupements facultaires suivant :
 - a. Sciences de l'administration
 - b. Sciences et génie
 - c. Lettres et des sciences humaines
 - d. Sciences de l'éducation
 - e. Sciences sociales
 - f. Médecine, Médecine dentaire, Pharmacie, Sc. Infirmières

- g. Sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Foresterie, de géographie et de géomatique
 - h. Aménagement, architecture, d'art et de design, Musique
 - i. Droit, Philosophie, Théologie et sciences religieuses
 - j. Baccalauréat multidisciplinaire, étudiants libres, employés et diplômés de l'Université Laval.
13. Une bourse de 1000\$ est octroyée au deuxième projet de chaque regroupement.
14. Une bourse de 500\$ est octroyée au premier projet de chaque regroupement.
15. Deux grands prix sont offerts aux meilleurs projets, toutes catégories confondues.
- a. Le Grand Prix BMO - Jeune Entreprise Innovante de 1000\$ est remis au meilleur projet jugé selon la définition suivante ;
 - i. Une jeune pousse (de l'anglais *startup*) est une entreprise innovante et dynamique lancée depuis peu et promise à une croissance rapide¹. Elle démarque par son intégration des nouvelles technologies et ses visées internationales.
 - b. Le prix Entrepreneuriat Responsable de la Chaire de leadership en enseignement sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat (CLE) de 500\$ est remis au meilleur projet d'entrepreneuriat responsable.
 - i. Un projet d'entrepreneuriat responsable démontre un souci de cohérence avec les trois piliers du développement durable, à savoir l'économie, la société et l'environnement.
16. Un projet peut recevoir plus d'une bourse. Les deux grands prix peuvent être remportés par le projet si ce dernier répond à l'ensemble des critères.
17. Le dévoilement des lauréats aura lieu lors d'un événement virtuel en ligne le 15 novembre 2020 à 19h.
- a. Présence obligatoire d'au moins un(e) des porteurs du projet afin de réclamer leur prix.
 - b. Les récipiendaires auront l'occasion de prendre la parole (1 minute maximum) lors du gala afin de présenter leur projet.
 - c. Suite au gala, les récipiendaires de bourses seront contactés afin de compléter la procédure de virement bancaire.

8dc[YZci Va†

18. Le personnel d'Entrepreneuriat Laval et les membres du jury s'engagent à respecter la confidentialité des dossiers soumis.
19. Entrepreneuriat Laval se réserve le droit d'utiliser les noms des récipiendaires, les noms des dossiers gagnants et les photos soumises dans ses communications.

¹ Office québécois de la langue française, http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?ld_Fiche=8874269.

9dXj b Zcih°YZ°Y e i°YZ°XVcY°YVij gZ

20. Le sommaire de projet doit contenir :
 - a. Présentation sommaire du projet
 - b. Présentation des promoteurs du projet
21. Le document PDF à soumettre est le document suivant rempli :
 - a. https://www.el.ulaval.ca/medias/documents/EL_CMA_2020_edit.pdf
 - b. Vous pouvez utiliser la version avec des questions pour vous guider dans la création de votre canevas du modèle d'affaires responsable.
https://www.el.ulaval.ca/medias/documents/EL_CMA_2020.pdf

8gf gZh°Y kVj Vi °dc

22. Sommaire du projet et présentation des promoteurs (25 points)
23. Mission, vision et valeurs (5 points)
24. Section Désirabilité (30 points)
 - a. Segments de clientèle
 - b. Utilisateurs et bénéficiaires
 - c. Proposition de valeur
 - d. Relations clientèle
 - e. Canaux
25. Section Faisabilité (20 points)
 - a. Partenaires-clés et parties prenantes
 - b. Gouvernance
 - c. Activités-clés
 - d. Ressources-clés
26. Section Viabilité (20 points)
 - a. Structure de coûts
 - b. Structure de revenus
 - c. Retombées négatives
 - d. Retombées positives
27. Les membres du jury évaluent la qualité du document (soin de la langue, lisibilité, etc.) et peuvent enlever jusqu'à 10 points au dossier de candidature pour une qualité jugée insuffisante.

Hdj i Źc`edj gkdigŹ`Y e i`YZ`XVcY`YVij gŹ

28. Si vous avez des questions au sujet des modalités du concours, veuillez écrire à el@el.ulaval.ca
29. Des ressources sont disponibles pour vous aider à remplir votre canevas du modèle d'affaires.
- Voici [une vidéo expliquant chacune des cases du modèle d'affaires](#) (vidéo en anglais, veuillez activer les sous-titres en français au besoin)
 - Voici une [vidéo avec un exemple du modèle d'affaires de Nespresso](#). Malheureusement, cet exemple est seulement en anglais.
 - N'oubliez pas que vous avez accès à [ce canevas avec les questions pour vous aider à remplir votre canevas du modèle d'affaires](#).
30. Vous souhaitez rejoindre les programmes d'accompagnement d'Entrepreneuriat Laval afin de travailler activement sur votre projet d'entreprise? Nous vous invitons à [vous inscrire à la prochaine séance d'information : « Entreprendre : par où commencer ? »](#)



8ddgYdcc Zh



: cigŹegŹcZj gVi`AVkVa

2305, rue de l'Université, local 3122
Université Laval, Pavillon Maurice-Pollack
Québec QC G1V 0A6
418 656 5883
el@el.ulaval.ca